



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ
2015
CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ
2015
CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY**

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Québec (Québec) G1S 4B1

conseilquartier.sillery@ville.quebec.qc.ca

À LA MÉMOIRE DE JEAN-PAUL L'ALLIER †

LE 12 AVRIL 2016



CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

11 ans (2004-2015)

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6

Téléphone : (418) 641-6301, poste 3091

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
2.	PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	5
2.1	Description du conseil de quartier.....	5
2.2	Conseil de quartier de Sillery	5
2.3	Membres	7
2.4	Territoire du quartier	8
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	9
3.1	Assemblées	9
3.2	Présences	9
3.3	Commentaires	11
4.	CONSULTATIONS PUBLIQUES.....	12
4.1.	Janvier	12
4.2.	Février	12
4.3.	Mai.....	12
4.4.	Octobre.....	14
4.5.	Décembre.....	14
5.	COMITÉS	15
5.1.	Aménagement du territoire	15
5.1.1	Plan d'action du conseil de quartier de Sillery	15
5.1.2	Programme particulier d'urbanisme de Sillery.....	15
5.1.3	Îlot St Michael.....	18
5.1.4	PPU de Belvédère	19
5.1.5	PPU du Plateau Centre de Sainte-Foy	19
5.2.	Urbanisme.....	20
5.3.	Promotion du conseil de quartier	22
5.4.	Environnement	22
5.4.1	Québec Arbres	22
5.5.	Histoire et patrimoine.....	23
5.5.1	Signalisation du site patrimonial.....	23
5.5.2	Caractérisation du chemin Saint-Louis.....	23
5.5.3	Promotion du site patrimonial.....	23
5.5.4	Projet Découvrir Québec.....	24
5.5.5	Conseil de la culture régional	24
5.5.6	Promenade Samuel-De Champlain, phase III.....	24
5.5.7	Colloque Action-Patrimoine	24
5.5.8	Divers	24
5.6.	Le communautaire	25
5.7.	Parcs et loisirs	25
5.7.1	Bibliothèque Charles-H.-Blais.....	25
5.7.2	Parc de la Falaise	25
5.7.3	Parc du Buisson.....	25
5.7.4	Parc Saint-Michel.....	25
5.7.5	Place publique sur Maguire	26
5.8.	Démocratie participative.....	26

6.	LES CONSEILS DE QUARTIER	27
6.1	La Table des présidents et des présidentes de conseil de quartier	27
6.2	La composition de la Table	28
6.3	Les conseils de quartier de la Ville	28
7.	ACTIVITÉS.....	29
7.1	Inauguration du repère patrimonial	29
7.2	Prix du CALQ	30
8.	PAROLE DES CITOYENS ET DES CITOYENNES.....	31
8.1	Liste des résolutions.....	31
8.2	Sujets abordés.....	33
9.	SECRÉTARIAT	35
9.1	Lettres et courriels reçus	35
9.2	Lettres et courriels envoyés.....	36
10.	PARTICIPATION	38
11.	ÉTATS FINANCIERS	39
12.	ANNEXES	I
12.1	Plan d’action du CQS, 2015-2016	I
12.1	Avis à la Ville de Québec sur le programme particulier d’urbanisme de Sillery - Plan d’action du CQS, 2015-2016	III

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Document fondateur, 2004	6
Tableau 2	Composition du conseil de quartier, avril 2015	7
Tableau 3	Assemblées du conseil, 2015	9
Tableau 4	Présences à la table du conseil, 2015	10
Tableau 5	Conseils de quartier de l'Arrondissement	28
Tableau 6	Présence citoyenne, 2015	38

LISTE DES CARTES

Carte 1	Limites du quartier de Sillery	8
----------------	---	----------

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Pages couvertures de <i>La Charcotte</i> et du cahier souvenir	30
-----------------	---	-----------

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers citoyens et chères citoyennes de Sillery,

Cette année 2015 aura été une année tumultueuse, une année marquante pour notre conseil de quartier, pour notre site patrimonial et pour toute notre communauté.

En effet, le conseil de quartier a poursuivi la commémoration du cinquantenaire de la déclaration du site patrimonial de Sillery faite par notre gouvernement en 1964 en travaillant sans relâche à obtenir une signalisation décente pour le site patrimonial déclaré de Sillery et en accueillant, dans son parc de Bergerville, une œuvre d'art public. Notre site patrimonial est au cœur de notre quartier, il anime la vie des citoyens et des citoyennes et mérite notre dévotion. Grâce au dynamisme de la Société d'histoire de Sillery, l'histoire prend sa place et soutient notre lourde tâche de la valorisation du patrimoine.

Déjà en 2006, le conseil avait émis un avis pour affirmer son engagement envers la conservation du site patrimonial. Le conseil de quartier a déposé son mémoire à la consultation publique sur le Programme particulier d'urbanisme (PPU) de Sillery et de ses environs en juin 2015 afin de marquer sa réticence au développement immobilier sur le site patrimonial et d'accompagner les citoyens et les citoyennes dans leurs nombreuses démarches. À l'automne, le repère patrimonial qui marque clairement notre fière appartenance a été inauguré. L'année s'est passée sous le signe de l'attente et de la crainte du dépôt d'un PPU qui reste trop ouvert au développement immobilier malgré les correctifs apportés par ses concepteurs au projet original. Celui-ci a d'ailleurs profondément perturbé la vie de plusieurs citoyens et citoyennes tout au long de l'année, jusqu'à la séance du conseil de ville du 21 décembre 2015.

Le conseil de quartier a suivi les travaux du comité sur la densification urbaine qui a continué son analyse de la densification sauvage qui s'abat sur Sillery comme sur plusieurs quartiers de notre ville. Nous avons même réussi à travailler de plus en plus en collaboration avec les autres conseils de quartier qui sont aussi soucieux d'installer une meilleure réglementation pour s'assurer du respect de notre cadre de vie et de la protection des arbres qui sont garants de notre santé. Les initiatives de Québec Arbres en matière de santé publique ont aussi reçu un appui indéfectible de la part du conseil.

Des enjeux communs à plusieurs conseils de quartier se sont dégagés au cours de l'année. Les sept conseils de quartiers de l'arrondissement développent une belle collaboration. Les conseils des quartiers limitrophes aussi invitent à la mise en commun des expériences citoyennes. La gestion, par PPU, que la Ville a entreprise interpelle les conseils de quartier et commande une concertation soutenue de la part des représentants des citoyens.

Notre artère commerciale est aussi une composante importante de notre quartier. Nos marchands sont partie prenante et animent nos saisons. Nous comptons sur la collaboration de la Société de développement commercial Maguire. Ensemble, nous habitons notre territoire et nous travaillons à assurer un développement durable pour Sillery. La qualité de vie du quartier nous tient à cœur! Notre quartier, nous y vivons et nous y voyons ensemble!



Pierrette Vachon-L'Heureux, présidente
Conseil de quartier de Sillery

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1 Description du conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes d'un quartier. Il constitue un des moyens prévus par la *Politique de consultation publique* (Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et d'encourager le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultation publique, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme, pour proposer des actions et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités communautaires, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des résolutions pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, le conseil de quartier consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent l'aménagement du territoire, la sécurité publique et la vie communautaire.

2.2 Conseil de quartier de Sillery

Le conseil de quartier de Sillery représente les quatorze mille citoyens et citoyennes qui habitent à l'intérieur des limites déterminées par la Ville de Québec (ancienne Ville de Sillery et une partie du quartier Saint-Yves dans Sainte-Foy). Celui-ci a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes résidant dans le quartier ou représentant un commerce ont signé une requête en 2004 pour que soit enclenché le processus de constitution d'un conseil de quartier. Le conseil a été créé en décembre 2004. Il a donc déjà plus de onze ans d'existence.

Tableau 1 Document fondateur, 2004

2014-03-24 14:54:54	2014-03-24 14:54:54
 sommaire décisionnel	 sommaire décisionnel
IDENTIFICATION Numéro : GA2004-042 Date : 03 Septembre 2004	IDENTIFICATION Numéro : GA2004-042 Date : 03 Septembre 2004
Unité administrative responsable Greffe et archives Instance décisionnelle Comité exécutif Date cible :	Unité administrative responsable Greffe et archives Instance décisionnelle Comité exécutif Date cible :
Projet Requête pour la constitution du « conseil de quartier de Sillery » (arrondissement Sainte-Foy-Sillery)	Projet Requête pour la constitution du « conseil de quartier de Sillery » (arrondissement Sainte-Foy-Sillery)
Objet Requête pour la constitution du « conseil de quartier de Sillery » (arrondissement Sainte-Foy-Sillery)	Objet Requête pour la constitution du « conseil de quartier de Sillery » (arrondissement Sainte-Foy-Sillery)
Code de classification No demande d'achat	ANNEXES plan du règlement R.V.Q. 203 (arr. Sainte-Foy-Sillery) (électronique)
EXPOSÉ DE LA SITUATION Le 5 août 2004, Mme Andrée Pelletier et M. Paul-Étienne Savoie ont, au nom des citoyens et des citoyennes du secteur « Sillery », déposé au Service du greffe et des archives de la Ville, une requête en vue de la constitution du « conseil de quartier de Sillery ». Ce quartier, identifié 3-1, a été créé par l'article 1 du Règlement sur la division du territoire de la Ville en quartiers pour la constitution de conseils de quartiers, R.V.Q. 203, et apparaît au plan joint en annexe 1 de ce règlement. L'article 35.1 de la Charte de la Ville de Québec (L.R.Q., chapitre C-11.5) précise que la procédure peut être initiée à la requête de 300 personnes qui sont des électeurs résidant dans le quartier ou des personnes représentant un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. L'article 5 du Règlement sur la constitution des conseils de quartier, R.V.Q. 213, mentionne que « Dans les trente (30) jours qui suivent la réception d'une requête, le greffier vérifie, prima facie, la qualité et le nombre des requérants et si la requête est conforme à ce règlement ». Nous avons effectué cette vérification à partir de la liste électorale permanente préparée par le Directeur général des élections du Québec, dont nous avons obtenu copie. La présente requête contient 411 signataires ayant la qualité requise par la loi. Conformément aux dispositions de l'article 6 du Règlement sur la constitution des conseils de quartier, R.V.Q. 213, je, soussigné, René Dampousse, assistant-greffier, fais donc rapport au Comité exécutif :	VALIDATION Intervention Signé le
1.- de la réception de la requête ci-dessus mentionnée le 5 août 2004; 2.- que du fait que le nombre de signataires ayant, prima facie, la qualité requise pour initier la procédure de constitution du « conseil de quartier de Sillery » est supérieur à trois cent (300); 3.- que la requête est conforme aux dispositions de l'article 35.1 de la Charte de la Ville de Québec (L.R.Q., chapitre C-11.5) et du Règlement sur la constitution des conseils de quartier, R.V.Q. 213.	Responsable du dossier (requérant) René Dampousse Favorable 2004-09-17
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)	Approbateur(s) - Service / Arrondissement Josette Tessier Favorable 2004-09-23
ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES	Cosignataire(s)
RECOMMANDATION Il est résolu que le Comité exécutif convoque, le 19 octobre 2004 à 19 h 00 au Centre Brûlant, 1229, rue Chanoine-Morel à Sillery, une assemblée publique de constitution au cours de laquelle les personnes concernées pourront se prononcer sur la constitution du « conseil de quartier de Sillery » et qu'il autorise la publication des avis requis à cette fin, le tout conformément aux dispositions de l'article 8 du Règlement sur la constitution des conseils de quartier, R.V.Q. 213.	Direction générale Alain Marcoux Favorable 2004-09-23
IMPACT(S) FINANCIER(S)	Résolution(s) CE-2004-2266 Date: 2004-09-29
ÉTAPES SUBSÉQUENTES	
GPD1101R Page : 1 de 2	GPD1101R Page : 2 de 2



2.3 Membres

Le conseil de quartier de Sillery est composé de huit administrateurs, quatre hommes et quatre femmes qui résident dans le quartier, élus par la population pour un mandat de deux ans. L'élection des membres du conseil de quartier de Sillery a eu lieu le mardi 14 avril 2015 au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel. Les membres pourront s'adjoindre trois autres administrateurs cooptés, qui seront nommés par résolution du conseil d'administration. En 2015, M^{me} Josée Gingras a été cooptée lors de la séance du 26 mai, mais s'est retirée trois mois plus tard.

Tableau 2 Composition du conseil de quartier, avril 2015

Pierrette Vachon-L'Heureux	Présidente
Gaétan Côté	Trésorier
Luc Trépanier	Secrétaire
	Vice-présidence
Mélanie Bédard	Administratrice
Teresa Esponda Cruz	Administratrice
Josée Gingras (3 mois) cooptée	Administratrice
Christine Herman (6 mois)	Administratrice
Gerrit Dogger	Administrateur
Jean Maheux (4 mois)	Administrateur

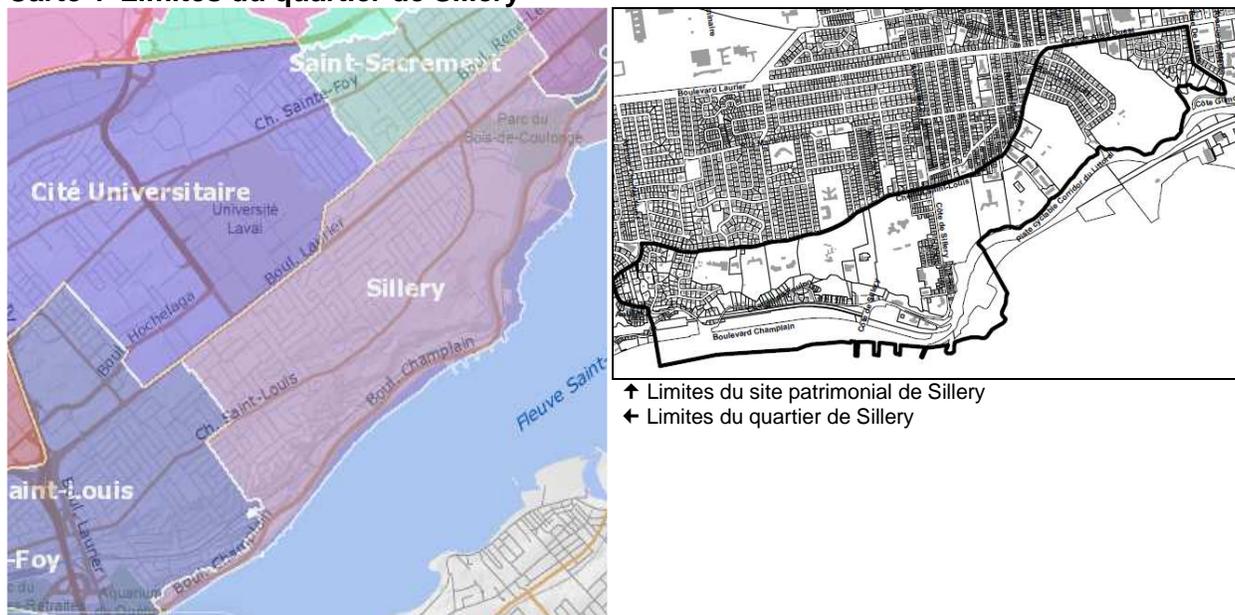
Après l'assemblée annuelle du 14 avril 2015.

Se sont joints également aux assemblées publiques, le conseiller du district électoral de Saint-Louis–Sillery, M. Paul Shoiry, ainsi qu'une conseillère en consultation publique de la Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. Deux personnes se sont succédé à ce poste au cours de l'année, M^{mes} Anne Pelletier et Cristina Bucica. Ces dernières s'assurent que les démarches menées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et rapportent les décisions auprès de l'administration municipale. Celles-ci n'ont toutefois pas le droit de vote.

2.4 Territoire du quartier

Les limites du territoire du quartier de Sillery sont illustrées dans la carte ci-dessous :

Carte 1 Limites du quartier de Sillery



Source : Ville de Québec, 2011.

En 2011¹, sur les sept conseils de quartier de l'arrondissement, celui de Sillery comptait 14 330 personnes, soit 14 % de la population totale de l'arrondissement de 104 040 résidents.

Notons que le site patrimonial déclaré de Sillery, institué en 1964, couvre 40 % du territoire du quartier. Ainsi la gestion du territoire est soumise à deux instances, soit ministérielle et municipale.

¹ Recensement 2011 de Statistique Canada.

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1 Assemblées

En 2015, le conseil de quartier de Sillery a tenu dix assemblées ordinaires dont cinq rencontres comportaient des demandes d'opinion (janvier, février, mai, octobre et décembre). Les assemblées publiques ont toutes eu lieu au centre communautaire Noël-Brulart.

Tableau 3 Assemblées du conseil, 2015

1 - 13 janvier, de 19 h à 20 h 41	6 - 9 juin, de 19 h à 20 h 52
2 - 10 février, de 19 h à 20 h 45	7 - 8 septembre, de 19 h à 20 h 56
3 - 10 mars, de 19 h à 21 h 30	8 - 13 octobre, de 19 h à 21 h 05
4 - 14 avril, de 21 h 30 à 21 h 45 (assemblée générale annuelle, 19 h à 21 h 20)	9 - 10 novembre, de 19 h à 22 h (compte rendu)
5 - 26 mai, de 22 h 10 à 23 h 20	10 - 8 décembre, de 19 h à 21 h 55

Source : CQS, 2015.

3.2 Présences

Le conseil de quartier de Sillery a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs aux actions tenues se sont toujours pris à main levée.

À toutes les assemblées, sauf une, le quorum a été atteint. Un procès-verbal résumant le contenu de la séance a été rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée. Un compte rendu a témoigné de la rencontre de novembre. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et les commentaires du public, le suivi du plan d'action et des comités, les résolutions adoptées, les commentaires du conseiller municipal, l'information sur la correspondance reçue ainsi que les opérations bancaires effectuées depuis la dernière assemblée. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous rendus disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca/apropos/conseilsdequartier).

Tableau 4 Présences à la table du conseil, 2015

2015		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Présidente	Pierrette Vachon-L'Heureux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Vice-présidence												
Trésorier	Gaétan Côté	1		1	1	1	1	1	1	1	1	9
Secrétaire	Luc Trépanier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Administratrice	Mélanie Bédard	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Administratrice	Teresa Esponda Cruz		1	1	1	1	1	1	1		1	8
Administratrice cooptée	Josée Gingras (3 mois)					1	1	1				3
Administratrice	Christine Herman (6 mois)					1		1	1		1	4
Administrateur	Gerrit Dogger	1	1	1	1		1		1			6
Administrateur	Jean Maheux (4 mois)		1									1
Total		5	6	6	6	7	7	7	7	4	6	61
Conseiller municipal	Paul Shoiry	1	1	1	1	1	1		1	1	1	9

Quorum	Oui	Non	Oui							
	PV	PV	PV		PV	PV	PV	PV	CR	PV

Conseillères

Conseillère en consultation	Anne Pelletier	1	1	1	1		1					6
Conseillère en consultation	Cristina Bucica					1		1	1	1	1	5

Invités

Conseillère en urbanisme	Joëlle Carpentier	1	1			1		1				4
Conseillère en urbanisme	Diane Collin					1						1
Directeur de l'évaluation	Richard Côté								1			1
Service de l'évaluation	Valérie Brindle								1			1
Conseillère en urbanisme	Chantal Poirier									1		1

Consultations publiques de l'Arrondissement

- ❖ 13 janvier : (R.C.A.3V.Q.173) [Résolution 15-CA-01] COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC, DOMAINE CATARAQUI, autorisation d'installation de panneaux de signalisation.
- ❖ 10 février : (R.C.A.3V.Q.177) [Résolution 15-CA-07] PLACE DE LA FALAISE, autorisation de changement d'usage.
- ❖ 26 mai : (R.C.A.3V.Q.179) [Résolution 15-CA-27 avec annexe] **Demande d'opinion**, PPU DE SILLERY ET DE SES ENVIRONS, modification règlementaire pour assurer la concordance avec ce PPU.
- ❖ 13 octobre : (R.C.A.3V.Q.191) [Résolutions 15-CA-47 et 15-CA-48] MAISON D'HÉBERGEMENT *LE COULONGEOIS*, projet de modification règlementaire visant à rendre conforme la résidence située au 1481, boulevard René-Lévesque Ouest.
- ❖ 8 décembre : (R.C.A.3V.Q.193). [Résolution 15-CA-53] **Demande d'opinion**, PPU DU PLATEAU CENTRE DE SAINTE-FOY, projet de modifications.

Dépôt d'avis de proposition

- ❖ 7 avril : Il est proposé que la Ville de Québec forme un comité pour réviser le mandat et les pouvoirs accordés à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec.
- ❖ 4 mai : Il est proposé que la Ville maintienne le Marché du Vieux-Port sur son site actuel, et qu'elle y investisse les montants prévus au PTI 2015-2016-2017 afin d'en moderniser les installations.
- ❖ 15 juin : Il est proposé que la Ville demande que le projet Beauport 2020 de l'Administration portuaire de Québec soit soumis au processus du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et à l'ensemble des lois québécoises, particulièrement aux lois relatives à la protection de l'environnement, comme le demande le Gouvernement du Québec.

3.3 Commentaires

Nous avons accueilli une nouvelle conseillère en consultation publique le 13 janvier 2015 lors de notre première réunion de l'année en la personne de M^{me} Anne Pelletier qui a pris la relève de M^{me} Myrabelle Chicoine. Malgré le ferme désir de stabilité de l'encadrement de nos activités, nous avons dû accueillir, au mois de mai, M^{me} Cristina Bucica. À la sixième assemblée du conseil, le mardi 9 juin, nous retrouvons notre conseillère, M^{me} Anne Pelletier. Depuis la septième assemblée du conseil, nous profitons des bons services de notre conseillère, M^{me} Cristina Bucica. Nous espérons que la permanence de soutien sera au rendez-vous en 2016.

Notons aussi que nous avons utilisé le droit à la cooptation à l'occasion de la consultation du conseil par la Ville sur la modification règlementaire pour assurer la concordance des règlements avec le PPU de Sillery et de ses environs. Deux citoyennes déposent leur bulletin de candidature. Les membres élus du conseil d'administration procèdent au vote. La demande de M^{me} Lucie Bigué a été refusée et celle de M^{me} Josée Gingras a été acceptée. Celle-ci se joindra au conseil (résolution 15-CA-28).

Nous avons fait l'expérience d'un conseil sans quorum au mois de novembre. Nous avons alors produit un compte rendu plutôt qu'un procès-verbal et nous avons retardé l'approbation de nos résolutions jusqu'en décembre.

Nous souhaitons ardemment que davantage de citoyens et de citoyennes s'engagent dans l'administration du conseil de quartier. Nous espérons remplir le plus tôt possible le poste de la vice-présidence.

Nous avons profité d'une présence chaleureuse et d'un appui constant de la part de notre conseiller municipal, M. Paul Shoiry. Nous le remercions chaleureusement de sa participation. Nous avons profité d'une étroite collaboration avec la Société d'histoire de Sillery qui célébrait son 30e anniversaire en 2015. Nous partageons également un vif intérêt pour le développement de l'avenue Maguire avec la Société de développement commercial (SDC).

4. CONSULTATIONS PUBLIQUES

4.1. Janvier

Résolution 15-CA-01 (Domaine Cataraqui)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu **unanimentement** de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le projet de Règlement modifiant le *Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'utilisation du lot numéro 2 074 873 du cadastre du Québec*, R.C.A.3V.Q. 173.

De plus, le conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery recommande à la Commission de la capitale nationale du Québec de veiller à ce que l'identification du site fasse mention du fait que le domaine se trouve sur le site patrimonial déclaré de Sillery.

4.2. Février

Résolution 15-CA-07 (Centre commercial Place de la Falaise)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'utilisation du lot numéro 2 074 873 du cadastre du Québec, R.C.A.3V.Q. 173.

De plus, le conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery recommande à la Commission de la capitale nationale du Québec de veiller à ce que l'identification du site fasse mention du fait que le domaine se trouve sur le site patrimonial déclaré de Sillery.

4.3. Mai

Résolution CQS 15-CA-27 (Site patrimonial de Sillery et de ses environs)

ATTENDU QUE le Conseil de quartier de Sillery souhaite que la consultation publique annoncée permette de réitérer la volonté des citoyens et des citoyennes de sauvegarder leur site patrimonial et de veiller activement au recyclage des bâtiments patrimoniaux existants ainsi qu'à la protection des paysages remarquables;

ATTENDU QUE le Conseil de quartier de Sillery souhaite également préserver des espaces communs nécessaires à la qualité de vie des résidents du faubourg de Saint-Michel;

ATTENDU QUE le ministère de la Culture et des Communications du Québec dispose d'un Plan de conservation du site patrimonial de Sillery qu'il a soumis à la consultation publique par l'entremise du Conseil du patrimoine culturel du Québec en 2013;

ATTENDU QUE le PPU ne doit pas servir à limiter le droit des citoyens, reconnu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de demander un référendum s'ils désirent s'opposer à des changements de zonage de leur secteur non patrimonial;

ATTENDU QUE le Conseil de quartier de Sillery constate qu'en 2006 la projection de copropriétés prévues sur le site était de 1 300 à 1 400. Avec le PPU proposé, nous en sommes maintenant à 800, en plus des 123 logements du noyau villageois de Saint-Michel. Le conseil souhaiterait convaincre les autorités de réduire substantiellement ce nombre pour ne pas augmenter la problématique de circulation principalement sur l'axe du chemin Saint-Louis à moins de veiller à améliorer le transport en commun;

ATTENDU QUE la Ville de Québec compte aménager un parc linéaire doté d'un sentier agréable et sécuritaire qui liera le quartier au fleuve tout en préservant le milieu naturel et la diversité des milieux rencontrés;

ATTENDU QUE d'intéressants projets développés par des citoyens et des citoyennes de Sillery et de Québec ont été mis de l'avant tels que le parc des grands-domaines, le parc nourricier et le tourisme culturel De-Cap-en-Cap;

ATTENDU QUE les citoyens et les citoyennes comptent disposer d'un parc linéaire qui contribuera à développer l'offre touristique du site patrimonial déclaré de Sillery;

ATTENDU QUE le projet de l'installation d'un funiculaire et celui de la réalisation de la phase III de la promenade Samuel-De Champlain mis de l'avant dans le cadre du PPU suscitent notre intérêt;

ATTENDU QUE des citoyens et des citoyennes du quartier et de la ville ont manifesté leur intérêt à conserver l'aréna Jacques-Côté qui dessert la population à longueur d'année;

Et enfin,

ATTENDU QUE l'information mise à la disposition du Conseil de quartier de Sillery étant trop préliminaire rend difficile l'appréciation de la véritable ampleur des changements proposés et que le PPU est présenté à un moment où la planification des projets n'est pas suffisamment avancée,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT CE QUI SUIT :

QUE le Conseil de quartier de Sillery prenne acte de ce PPU, qu'il réitère sa volonté de sauvegarder le site patrimonial déclaré de Sillery et qu'il demande à ce que des changements, tels que présentés en annexe, soient apportés au projet du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme et du Règlement de l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale relatifs au territoire de l'ancienne ville de Sillery relativement à leur concordance au programme particulier d'urbanisme du site patrimonial de Sillery et de ses environs (R.C.A.3V.Q. 179), règlement qui accueille le développement immobilier sur le site patrimonial déclaré de Sillery;

QUE le Conseil de quartier demande de réduire substantiellement le nombre de logements possibles dans la zone patrimoniale pour ne pas augmenter la problématique de circulation principalement sur l'axe du chemin Saint-Louis;

QUE le Conseil de quartier de Sillery demande à la Ville de Québec de veiller à atteindre un véritable équilibre entre le non constructible privé et le non constructible public;

QUE le Conseil de quartier de Sillery demande d'augmenter substantiellement le territoire destiné au parc linéaire;

QUE le Conseil de quartier de Sillery demande que le parc linéaire soit aménagé pour développer l'offre touristique du site patrimonial déclaré de Sillery;

QUE le Conseil de quartier de Sillery déclare que les citoyens et les citoyennes comptent s'assurer de la préservation du faubourg Saint-Michel et demande à la Ville de réviser son projet d'aménagement;

QUE le Conseil de quartier de Sillery soit consulté, en amont, pour tous les projets de développement.

4.4. Octobre

Résolutions 15-CA-47 et 15-CA-48 (Hébergement Le Coulongeois)

Considérant que si la modification proposée n'est pas adoptée, les travaux de mise aux normes demandés par les autorités gouvernementales pour ce type de résidence afin d'assurer la sécurité des personnes qui y habitent ne peuvent pas être réalisés,

Considérant que la situation existe depuis plusieurs années et qu'elle n'a pas fait l'objet de plaintes auprès de la Ville,

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu **à la majorité** de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter les Règlements modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme afin de pouvoir rendre conforme la maison d'hébergement Le Coulongeois située au 1481, boulevard René-Lévesque Ouest (R.C.A.3V.Q. 191 et 192) tels que proposés.

4.5. Décembre

Résolution 15-CA-51 (modification au PPU du plateau centre de Sainte-Foy)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme en concordance avec le programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy (R.C.A.3V.Q. 193) tel que proposé.

5. COMITÉS

5.1. Aménagement du territoire

5.1.1 Plan d'action du conseil de quartier de Sillery

Le plan directeur pour le quartier de Sillery a été élaboré avec l'Arrondissement à partir de 2007, il a été soumis à la consultation publique en 2010 et il a été adopté en juillet 2011.

Pour le plan d'action du CQS 2015-2016, tiré du plan directeur et joint en annexe, une version mise à jour a été déposée le 10 novembre. Nous avons retenu les actions suivantes :

- Améliorer la signalisation touristique et historique
- Encadrer l'intégration architecturale et paysagère des développements résidentiels et commerciaux, et préserver les caractéristiques patrimoniales du quartier
- Assurer la protection des arbres et de la forêt urbaine, sensibiliser la population à l'entretien et à la conservation du couvert végétal
- Améliorer la gestion des déplacements, encadrer la circulation de transit dans les quartiers résidentiels
- Diversifier et promouvoir l'offre des activités de loisirs et de culture

Nos efforts se sont concentrés sur l'orientation 4 à l'occasion des échanges avec la Ville, suscités par les activités de commémorations. Une attention particulière a été accordée à la signalisation dans le cadre de la promotion du site patrimonial déclaré.

Les orientations 4, 5 et 6 visant à encadrer l'intégration architecturale et paysagère des développements résidentiels et commerciaux et à préserver les caractéristiques patrimoniales du quartier sont déclarées prioritaires. Le comité histoire et patrimoine s'y consacrera.

L'orientation 10 visant à améliorer la gestion des déplacements sur le territoire est retenue. Le comité veillera à encadrer la circulation de transit dans les quartiers résidentiels en suivant l'évolution de la circulation dans le secteur Saint-Yves. Enfin, l'orientation 11 a aussi été retenue. Le comité parcs et loisirs suivra l'évolution du dossier du parc du Buisson.

Les dossiers à développer en collaboration sont le regroupement des conseils de quartier de l'arrondissement et le regroupement des conseils de quartier limitrophes.

5.1.2 Programme particulier d'urbanisme de Sillery

Par le communiqué intitulé *Préservation des grands domaines* du 20 février 2015, la Ville enclenche le processus menant au Programme particulier d'urbanisme.

À la suite de la décision du ministère de la Culture et des Communications (MCCQ) de préautoriser le PPU de Sillery et de permettre ainsi à la Ville d'entreprendre le développement immobilier sur le site patrimonial, une rencontre

a eu lieu le 8 mars pour informer les citoyennes et les citoyens. Le conseil de quartier réagit en déposant sa résolution 15-CA-14 *Préservation des grands domaines du site patrimonial déclaré de Sillery* à sa séance du 10 mars.

Le conseil demande :

« Que la consultation publique annoncée permette de réitérer la volonté des citoyens et des citoyennes de sauvegarder leur site patrimonial autant que faire se peut, de veiller activement au recyclage des bâtiments patrimoniaux existants et à la protection des paysages remarquables et de préserver des espaces communs nécessaires à la qualité de vie des résidents du secteur de l'aréna Jacques-Côté »

La Ville de Québec a fait l'annonce du PPU du site patrimonial de Sillery et de ses environs le 4 mai 2015. Dans le cadre du processus de consultation élaboré pour ce projet, la Ville a tenu une séance d'information le mercredi 13 mai au Montmartre pour présenter le PPU aux citoyennes et aux citoyens. Par la suite, la Ville a adressé une demande d'opinion au conseil de quartier relativement au projet de modification réglementaire pour assurer la concordance des règlements en vigueur avec le PPU. Pour comprendre et apprécier le travail fait sur les 65 grilles de spécifications, voir la demande d'opinion à la section 4.3. À sa réunion du 26 mai, à laquelle assistaient plus de 80 citoyens et citoyennes, le conseil de quartier a pu entendre les préoccupations des personnes présentes et formuler en conséquence son opinion au regard des modifications réglementaires proposées. Le conseil dépose sa résolution 15-CA-27 qui déclare :

*« **QUE** le Conseil de quartier de Sillery prenne acte de ce PPU, qu'il réitère sa volonté de sauvegarder le site patrimonial déclaré de Sillery et qu'il demande à ce que des changements, tels que présentés en annexe, soient apportés au projet du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme et du Règlement de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale relative au territoire de l'ancienne ville de Sillery relativement à leur concordance au programme particulier d'urbanisme du site patrimonial de Sillery et ses environs, R.C.A.3V.Q. 179, règlement qui accueille le développement immobilier sur le site patrimonial déclaré de Sillery;*

***QUE** le Conseil de quartier demande de réduire substantiellement le nombre de logements possibles sur la zone patrimoniale pour ne pas augmenter la problématique de circulation principalement sur l'axe du chemin Saint-Louis ;*

***QUE** le Conseil de quartier de Sillery demande à la Ville de Québec de veiller à atteindre un véritable équilibre entre le non constructible privé et le non constructible public;*

***QUE** le Conseil de quartier de Sillery demande d'augmenter substantiellement le territoire destiné au parc linéaire;*

***QUE** le Conseil de quartier de Sillery demande que le parc linéaire soit aménagé pour développer l'offre touristique du site patrimonial déclaré de Sillery;*

***QUE** le Conseil de quartier de Sillery déclare que les citoyens et les citoyennes comptent s'assurer de la préservation du faubourg Saint-Michel et demande à la Ville de réviser son projet d'aménagement;*

QUE le Conseil de quartier de Sillery soit consulté, en amont, pour tous projets de développement. »

À la séance publique de consultation du 2 juin tenue au Montmartre, à laquelle assistaient plus de 600 personnes, la présidente du conseil de quartier a déposé et présenté le mémoire référencé en annexe. Ce mémoire déplore la protection insuffisante des quatre dimensions principales du site :

- Les prairies de l'axe de la falaise,
- Les corridors visuels est-ouest,
- L'appropriation publique des terrains,
- La mise en valeur du faubourg Saint-Michel.

Le projet de PPU du site patrimonial de Sillery concernait des dossiers majeurs pour les parcs et les loisirs : l'avenir de l'aréna Jacques-Côté et celui du parc Saint-Michel dans le faubourg du même nom impliquant la préservation du stationnement qui les relie et qui sert également d'aire de jeux et d'espace public pour les résidents du faubourg. Le souhait de leur préservation a été réitéré à maintes occasions par des citoyens de Sillery, en particulier par la Coalition pour la sauvegarde de l'aréna, mais aussi par plusieurs autres citoyens ou groupes qui sont venus s'exprimer lors de la séance d'information du 26 mai 2015 sur le projet de modification réglementaire (R.C.A 3.V.Q.179) et lors des deux consultations publiques du mois de juin sur le projet de PPU du site patrimonial de Sillery. Parmi ces groupes, notons de jeunes patineuses du Club de patinage de Sillery, le CPE Pamplemousse, plusieurs usagers de ces entités ainsi que plusieurs résidents du faubourg.

Le PPU prévoyait un scénario dans lequel l'aréna est absent. Malgré des documents trouvés par la Coalition démontrant le bon état de l'aréna et son usage par les résidents ou les usagers du secteur, la Ville prévoit en effet sa démolition. Aucune date officielle n'a encore été annoncée, mais il semble que l'aréna sera conservé au moins jusqu'en 2019. La Ville envisage de relocaliser les usagers vers les patinoires de l'Université Laval et les patinoires intérieures qu'elle prévoit installer à l'emplacement de l'actuel anneau de glace Gaétan-Boucher à Sainte-Foy. Cela demeure un dossier à suivre de près, car beaucoup de citoyens souhaiteraient conserver l'aréna Jacques-Côté, fort utile à des résidents de Sillery et à d'autres quartiers de Québec, de même que l'anneau extérieur Gaétan-Boucher, que plusieurs usagers préfèrent à un anneau intérieur.

De plus, plusieurs usagers actuels de l'aréna Jacques-Côté jugent peu commode un déplacement de leurs activités vers le secteur de la route de l'Église à Sainte-Foy, en particulier la semaine en fin d'après-midi, alors que les artères qui y mènent connaissent d'importants ralentissements ou des embouteillages. Actuellement, des élèves de la fin du primaire et du secondaire peuvent s'y rendre à pied, sans leurs parents, ce qui sera impossible dans le cas d'un éventuel déplacement.

En raison de la forte participation de la population, une deuxième séance de consultation publique a dû être ajoutée pour permettre à tous les citoyens et à toutes les citoyennes qui le désiraient d'être entendus. Celle-ci s'est tenue le vendredi, 19 juin à 17 h au Montmartre.

Parallèlement, le conseil réitère sa demande de novembre 2014 à la ministre dans sa lettre du 15 juin :

« Votre réponse a été négative, mais nous réitérons notre demande parce que le conseil croit fermement qu'un outil de concertation, en amont des projets à venir, devrait permettre la participation citoyenne indispensable à l'application souple et intelligente du Programme particulier d'urbanisme (PPU) de Sillery intégrant la protection du site patrimonial. »

Au mois d'août, la présidente parcourt le territoire du site patrimonial en compagnie de M^{me} Hélène David à la suite de l'invitation du député Sébastien Proulx. Elle accompagne ainsi le président de la SHS dans sa démarche entreprise avec la collaboration de la CAHS. Cette rencontre a permis de faire valoir le devoir de protection de l'État dans ce dossier ainsi que l'absence notoire de la signalisation du site patrimonial.

De plus, à la suite de sa réunion du 8 décembre, comprenant qu'il n'y aurait pas de nouvelles consultations citoyennes, le conseil s'adresse à M^{me} Julie Lemieux dans ces termes :

« Nous aimerions que le PPU soit présenté aux membres du conseil de quartier réunis en séance spéciale d'information. Les membres du conseil pourraient ainsi informer les citoyens et les citoyennes de façon adéquate. ... »

Dans la mesure où il n'y a pas d'urgence et pour donner le temps de présenter adéquatement le PPU aux citoyennes et aux citoyens avant son adoption, nous vous demandons de reporter celle-ci en début d'année 2016. »

L'Arrondissement répond à la demande du conseil en lançant une invitation à une séance d'information privilégiée sur les modifications au PPU de Sillery, séance qui s'est tenue le mercredi 16 décembre avec les principaux acteurs qui se sont engagés activement dans la démarche de consultation.

Les citoyens et les citoyennes qui se sont exprimés ont, en partie, été entendus puisque la version du PPU du site patrimonial de Sillery et de ses environs, adoptée par le conseil municipal le lundi 21 décembre 2015, comporte 60 modifications. Cette version a malgré tout déçu de nombreuses personnes en raison du fait que le nombre de constructions permises sur le site patrimonial est demeuré sensiblement le même. Ajoutons que le sentier linéaire dont la population hérite dans le cadre du PPU et dont la superficie a été augmentée demeure à l'état de projet puisque les négociations avec plusieurs propriétaires des grands domaines ne sont pas terminées.

Ajoutons que le conseil a soutenu, par mode de résolution, les deux projets suivants : De Cap en Cap et le parc nourricier de Sillery, par les résolutions 15-CA-24 *Étude de faisabilité portant sur un projet de bonification de l'offre touristique de Québec intitulé De Cap en Cap*, et la résolution 15-CA-58 *Agriculture urbaine sur le site patrimonial de Sillery*.

5.1.3 Îlot St Michael

À l'occasion de l'étude de la fiche de modification réglementaire portant sur la zone 31249Mb, le conseil recommande :

« Étant donné qu'aucune construction ne pourra être ajoutée sur le site et que les bâtiments existants sont protégés, ramener les marges à celles observées présentement et diminuer le nombre d'étages de trois à deux soit le nombre d'étages du presbytère actuel. »

Toutefois avec l'adoption du règlement PC2015-073, l'îlot St Michael s'est vu assujéti au PPU de Sillery modifié (RVQ. 2268) le 21 décembre, lequel ouvre la voie à l'ajout de nouvelles constructions sur le site.

5.1.4 PPU de Belvédère

L'étude de requalification du secteur Belvédère/René-Lévesque a été réalisée en 2012 et présentée aux membres des conseils de quartier de Sillery, Montcalm et Saint-Sacrement le 23 avril. La Ville lance une consultation en ligne sur le PPU pour le pôle urbain Belvédère le 22 octobre 2015. Une séance de travail sur le PPU pôle urbain Belvédère entre les administrateurs des conseils de quartier de Sillery, Montcalm et Saint-Sacrement et le Service de la planification et de la coordination de l'aménagement du territoire a eu lieu le jeudi 26 novembre.

Les trois conseils de quartiers s'entendent pour préparer une résolution portant sur le Programme particulier d'urbanisme du pôle urbain Belvédère, résolution 15-CA-60 déposée le 8 décembre qui :

« demande à la Ville de Québec de transmettre les informations concernant le programme particulier d'urbanisme portant sur le pôle urbain Belvédère au moins soixante (60) jours avant la tenue de la consultation publique obligatoire, afin de laisser le temps aux citoyennes/citoyens concernés de prendre connaissance de façon adéquate du programme. »

Le dépôt du PPU est prévu en février 2016.

5.1.5 PPU du Plateau Centre de Sainte-Foy

À la demande du conseil de quartier de Saint-Louis, le conseil réagit à la rupture du pacte social qu'est le *Programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy*. Il transmet la résolution 15-CA-21 au conseil municipal pour appuyer la position prise par le conseil de quartier de Saint-Louis qui :

- « S'oppose à un projet qui ne respecte pas le zonage défini au PPU et qui ne semble pas correspondre à la vision intégrée et aux objectifs de ce même PPU.
- S'oppose à la construction de tout immeuble de plus de 110 mètres de hauteur sur l'ancien site de l'Auberge des Gouverneurs, en contravention avec le R.V.Q. 1978.
- Demande à la Ville de respecter l'exercice démocratique que représente le PPU pour les citoyens et citoyennes et de voir à ce que l'approbation de tout projet de développement soit soumise à la vision et aux orientations d'aménagement et de développement qui y sont décrites.

De plus, le Conseil de quartier de Sillery demande à la Ville de Québec de tenir compte des préoccupations citoyennes dans la production du futur PPU de Sillery ainsi que de ceux des autres quartiers de Québec. »

À propos du PPU du plateau centre de Sainte-Foy, signalons que le conseil de quartier a participé à une rencontre de travail privilégiée avec les membres des conseils de quartier du Plateau, de la Cité-Universitaire et de Saint-Louis. La demande d'opinion a été accueillie à la dernière assemblée de 2015 tenue le 8 décembre.

5.2. Urbanisme

Sous le vocable des intouchables, les administrateurs et les administratrices disposent d'un outil de travail pour bien identifier tous les éléments du paysage urbain, à la fois construits ou naturels, susceptibles d'être retenus pour leur valeur patrimoniale, historique, esthétique ou symbolique. Le résultat de ce relevé préliminaire est accessible sur le site Internet du conseil de quartier depuis déjà quatre ans. Éventuellement, une carte du territoire complétera le dossier.

Une consultation publique en ligne sur la vision du schéma d'aménagement et du développement est lancée par la Ville. Le plan d'aménagement et les règlements d'urbanisme suivront en 2016-2017.

Une séance d'information sur le rôle d'évaluation a été offerte aux citoyennes et aux citoyens par les spécialistes de la Ville le 10 novembre.

5.2.1 Densification urbaine

La densification urbaine s'est poursuivie sur l'ensemble du territoire de la Ville de Québec au cours de l'année 2015. Les citoyennes et les citoyens sont demeurés mobilisés entre autres au sein du comité pour la densification respectueuse (CDR) afin de faire pression sur l'administration municipale pour qu'elle procède à la modification de la réglementation en matière d'urbanisme. Le comité a rendu public le 8 septembre dernier son rapport d'évaluation concernant les projets de densification réalisés au cours des cinq dernières années. L'inventaire effectué dans les quartiers Saint-Sacrement, Sillery et Saint-Louis-de-France a fait ressortir que plus de la moitié des nouvelles constructions ont reçu une évaluation négative au regard de leur intégration aux maisons voisines. Le rapport a de plus fait ressortir que la Ville ne suivait pas les lignes directrices définies dans ses documents d'orientation en matière de densification.

Ces constats ont amené le conseil de quartier à adopter la résolution 15-CA-44 *Projets de densification* demandant à la Ville de Québec de déposer les modifications requises au règlement 1400 afin qu'un mode de densification structurée soit mis en place dans les meilleurs délais, et de déposer également, aux fins de consultation, le plan d'action promis en septembre 2014 concernant la protection des arbres.

Le comité pour la densification respectueuse a amorcé l'évaluation des projets de densification assujettis aux dispositions du règlement 2220 et fera connaître

bientôt ses conclusions. Le conseil de quartier fera un suivi rigoureux du dossier en 2016 de concert avec les autres conseils de quartier. L'objectif est de faire en sorte que la Ville assume véritablement ses responsabilités en matière d'urbanisme pour que cesse la destruction du patrimoine bâti, la coupe des arbres matures et la non-intégration des nouvelles constructions à leur environnement qui affectent négativement et durablement la qualité de vie de nos quartiers.

5.2.2 Circulation

Le comité est le lien social entre les citoyens et le conseil de quartier pour les aspects concernant l'ensemble des modes de déplacement (vitesse, circulation, stationnement, temps d'attente). Il doit notamment procéder à une analyse de la situation et faire des recommandations au conseil. Le conseil module son action par des résolutions appuyant les revendications des citoyens et des citoyennes et renseigne les autorités concernées sur les problèmes du quartier.

Le conseil demande que la Ville de Québec continue à consentir des efforts pour rendre le cœur du secteur Saint-Yves de plus en plus adapté au transport actif sécuritaire (résolution 15-CA-15 *Demande d'aménagement des corridors de transport actifs dans le secteur Saint-Yves*, 10 mars 2015). Le conseil s'inspire de l'étude de l'Institut national de santé publique du Québec, *Potentiel piétonnier et utilisation des modes de transport actifs pour aller au travail au Québec*. Ajoutons que le comité Solidarité familles et sécurité routière offre l'activité *J'aime mon quartier*.

Une table de concertation réunissant tous les conseils de quartier de la Ville est mise sur pied pour la révision du *Plan directeur du réseau cyclable* (PDRC). Le conseil de quartier, par la résolution 15-CA-20 du 14 avril, appuie la constitution et la participation à la Table, et demande une consultation publique à ce sujet par la résolution 15-CA-22 également le 14 avril. La résolution 15-CA-37 du 9 juin est entérine l'orientation prise par la Table.

Au moyen d'une pétition, un citoyen du secteur Saint-Yves signale à la Ville son désaccord avec l'abandon des mesures d'atténuation sur la rue Nelles. Le conseil de quartier adresse une lettre d'appui pour un aménagement viable le 9 septembre et revient à la charge avec la résolution 15-CA-49 *Circulation routière de la rue Nelles* datée du 13 octobre, pour insister sur l'intégration des mesures d'atténuation demandées.

5.2.3 Avenue Maguire

La Ville n'a pas encore formulé, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), une proposition formelle de modification règlementaire à la lumière du consensus intervenu à la suite des travaux du comité, placé sous la présidence de l'Arrondissement, qui s'est penché sur le développement du stationnement du 1445, avenue Maguire en 2014. Ce comité réunissait des représentants de la Société de développement commercial Maguire, du bureau des conseillers, de la Division de la gestion du territoire, des citoyens et des citoyennes.

Pour sa part, la SDC Maguire dépose son plan stratégique qui est le résultat de la consultation publique entreprise en mars 2015.

Par sa résolution 15-CA-55 du 8 décembre, le conseil lance l'idée d'une place publique sur Maguire avec la participation de la bibliothèque Charles-H.-Blais.

5.3. Promotion du conseil de quartier

Une formation sur l'éthique et la déontologie s'adressant aux membres des conseils de quartier a été offerte par la Ville le 21 septembre.

De plus, l'Arrondissement a répondu favorablement à la demande du conseil en améliorant le matériel promotionnel disponible :

- Une bannière autoportante est réalisée et utilisée selon les besoins par tous les conseils de quartier.
- Un classeur longtemps attendu est mis à la disposition du conseil dans un local du centre communautaire.
- Une carte du quartier permet aux citoyennes et aux citoyens de mieux se représenter leur territoire lors des discussions des dossiers au conseil.

5.4. Environnement

5.4.1 Québec Arbres

Québec Arbres, une émanation de l'engagement du conseil de quartier en matière d'environnement, a pour mission de sensibiliser les citoyennes et les citoyens de l'agglomération de Québec à l'enjeu de la protection des arbres et des boisés urbains pour créer des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de la population. Au cours de l'année 2015, il a tenu des réunions les 7 avril et 10 octobre. Il a poursuivi sa participation, en tant que partenaire, à l'élaboration du projet d'adaptation aux changements climatiques de Nature Québec *Des milieux de vie en santé*. Ce dernier a été retenu par l'Institut national de santé publique dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques, volet santé. Québec Arbres sera représenté au comité de suivi mis sur pied par Nature Québec pour ce projet qui s'échelonne de mars 2015 à mars 2017.

Québec Arbres a tenu par ailleurs une conférence de presse le 2 mai 2015. Sa présidente, M^{me} Johanne Elsener, a présenté à cette occasion de nouvelles données sur l'abattage d'arbres à Québec et a fait le point sur la promesse faite par la Ville de Québec en septembre 2014 d'adopter un plan d'action concernant la protection des arbres. Il convient de rappeler que le conseil de quartier avait déjà fait part de ses préoccupations sur le même sujet par l'adoption de la résolution 15-CA-09 du 10 février 2015 *Plan d'action pour la protection des arbres*. Ces interventions ont porté leurs fruits puisque la Ville de Québec a présenté le 4 décembre dernier sa vision de la protection et de la mise en valeur de la forêt urbaine.

Québec Arbres a donné son appui au Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale relativement à son projet de verdissement de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec. Il y a lieu aussi de souligner que la présidente de Québec Arbres a demandé au conseil d'administration de

l'Industrielle Alliance de considérer la conservation du boisé Neilson pour lutter contre les changements climatiques. Enfin, Québec Arbres se réjouit de la déclaration de l'alliance ARIANE pour une politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

5.5. Histoire et patrimoine

5.5.1 Signalisation du site patrimonial

Le conseil de quartier travaille à une meilleure visibilité des sites patrimoniaux déclarés dans les brochures touristiques distribuées dans les hôtels du centre-ville. Puisque nous souhaitons toujours que les sites patrimoniaux déclarés soient plus visibles dans les documents officiels, une nouvelle résolution est déposée en 2015, 15-CA-04 du 13 janvier : *Promotion des sites patrimoniaux déclarés de la Ville de Québec*. Le conseil demande à l'Arrondissement de faire les démarches appropriées afin que les documents promotionnels du printemps 2015 de l'Office du tourisme de Québec (OTQ) identifient clairement les sites patrimoniaux déclarés du territoire de la Ville de Québec, de façon à assurer une meilleure répartition de l'offre touristique sur l'ensemble des arrondissements.

Plus particulièrement, le conseil de quartier se soucie de l'absence de signalisation de son site patrimonial. La résolution 15-CA-03 vise donc à amener la Ville à mettre sur pied un comité de travail pour installer une signalisation du site patrimonial déclaré dans les plus brefs délais. Le dossier de la signalisation permanente complémentaire du site patrimonial est toujours en suspens malgré la lettre adressée par le conseil au responsable du bureau du Transport de la Ville le sommant de nous communiquer les résultats de sa démarche annoncée auprès de la ministre. Le président de l'Arrondissement nous a confirmé que les négociations à mener avec le MCCQ sont toujours au programme.

5.5.2 Caractérisation du chemin Saint-Louis

L'étude patrimoniale du chemin Saint-Louis a été donnée à forfait par le Service de l'aménagement du territoire. Un mandat d'analyse urbaine et de caractérisation des paysages du chemin Saint-Louis a été confié à la société d'architectes et d'urbanistes Bélanger Beauchemin Morency en 2012. Cette étude a servi à l'élaboration du PPU de Sillery. Le conseil de quartier, par la résolution 15-CA-45, et à l'exemple des autres conseils de quartier intéressés, demande une copie de l'étude. Par une demande d'accès à l'information, les citoyens ont finalement obtenu le document. Celui-ci a été rendu disponible temporairement sur le site Internet de la Ville. Cette étude est riche de données sur les caractéristiques de notre route patrimoniale.

5.5.3 Promotion du site patrimonial

Le Service de la culture de la Ville prépare quatre panneaux d'interprétation *Découvrir Québec* pour promouvoir le site de Sillery. Les panneaux seront installés aux endroits suivants : dans la côte de Sillery, dans la côte à Gignac, le long du chemin du Foulon et sur le chemin Saint-Louis près du parc de Bergerville. La résolution 15-CA-57 du 8 décembre exprime le souhait du conseil de participer à la préparation des panneaux en 2016.

Une démarche a été entreprise par le conseil pour changer la nature du discours entretenu par la Ville dans ses communiqués de presse. À la suite de l'analyse de ceux-ci au cours de la saison touristique, le conseil constate que la gestion éclatée de l'Arrondissement nuit à la promotion du site patrimonial déclaré.

Nous constatons que l'Arrondissement a opté pour une vision morcelée de notre territoire. Ce 50^e anniversaire nous a permis de remettre en question cette approche. Le site patrimonial désigné de Sillery se présente comme un lieu patrimonial à ciel ouvert dont le caractère spécifique entériné par le Gouvernement en 1964 doit être respecté dans son entité avec tous ses éléments reconnus à tous les paliers gouvernementaux.

5.5.4 Projet Découvrir Québec

Le conseil de quartier a manifesté sa volonté de participer au projet *Découvrir Québec* réalisé par la Ville. Le conseil dépose la résolution 15-CA-56 le 8 décembre. Le projet est en suspens faute de fonds.

Par la suite, la SHS s'adresse au conseil pour obtenir une lettre d'appui pour poursuivre le projet d'une application web et mobile afin de faire vivre le patrimoine matériel et immatériel de Sillery.

5.5.5 Conseil de la culture régional

Le conseil de quartier constate qu'il aurait avantage à devenir membre de *Table patrimoine-histoire* du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Il décide d'adhérer et rédige la monographie pour le bulletin *Topo-culture*.

5.5.6 Promenade Samuel-De Champlain, phase III

Ce projet, identifié comme dossier à surveiller dans le plan d'action du conseil de quartier 2015-2016, est reporté à l'année prochaine.

5.5.7 Colloque Action-Patrimoine

Les membres du comité Patrimoine-Histoire ainsi que le responsable du dossier de la densification urbaine ont participé, le 5 juin, au colloque *40 ans de mobilisation, les enjeux du patrimoine de demain*.

5.5.8 Divers

En septembre, le conseil a répondu à l'invitation de la Ville à participer à l'activité de consultation qui a réuni plusieurs organismes et acteurs en lien avec le projet de la place publique Jean-Béliveau.

5.6. Le communautaire

Le conseil de quartier appuie le projet communautaire de randonnée patrimoniale en marche méditative pour les aînés de la SHS. À cet effet, il adresse une lettre d'appui au président de la SHS pour la demande de subvention du Programme nouveaux horizons pour les aînés (PNHA), demande de subvention/Accord - 2015-2016 pour les projets communautaires au Québec, en date du 26 juin.

5.7. Parcs et loisirs

5.7.1 Bibliothèque Charles-H.-Blais.

En septembre, on discute de la préoccupation de plusieurs citoyens devant la baisse d'achalandage que semble avoir provoquée l'ajout de bornes de paiement pour tous les stationnements de la bibliothèque Charles-H.-Blais. Le conseil de quartier, par sa résolution 15-CA-59 adoptée le 8 décembre, demande de remplacer les stationnements payants par un total de 15 stationnements gratuits (10 à 2 h, 5 à 30 minutes) pour les usagers de la bibliothèque, de façon à ce que celle-ci bénéficie des mêmes avantages que les autres bibliothèques de l'arrondissement, et afin de préserver ce service de proximité à Sillery.

5.7.2 Parc de la Falaise

En mars, l'Association de tennis de Sainte-Foy–Sillery cherche de nouveaux terrains. La Ville a proposé d'ajouter un troisième terrain de tennis au parc de la Falaise au printemps 2016. Lors d'une consultation publique à ce sujet, les membres du CQS demandent à ce que le voisinage en soit informé en raison des impacts potentiels d'une augmentation du bruit et de l'éclairage.

Un montant de 300 000 \$ est prévu pour la réfection des terrains de tennis au parc de la Falaise.

5.7.3 Parc du Buisson

La Ville évalue un nouveau modèle de bâtiment de services, moins coûteux que ceux en place, et qui sera utilisé en remplacement de l'actuel chalet du parc du Buisson. Le CQS a déjà adopté deux résolutions demandant à la Ville de trouver une solution acceptable dans les plus brefs délais pour les usagers de ce parc, qui disposaient alors d'une roulotte.

5.7.4 Parc Saint-Michel

Le PPU du site patrimonial de Sillery prévoit conserver le parc Saint-Michel en l'agrandissant et en discutant de son aménagement avec les résidents du secteur. Le stationnement actuel disparaîtrait au profit de ce parc, mais quelques espaces sont actuellement prévus sur la rue Narcisse-Roy. Les résidents du secteur se sont montrés très contents de la préservation du parc Saint-Michel. Le conseil de quartier de Sillery a appuyé les demandes des citoyens de conserver les services

de loisirs de proximité dans son mémoire déposé lors des consultations citoyennes du mois de juin. Il maintient son appui.

5.7.5 Place publique sur Maguire

Afin de bénéficier des investissements de la Ville de Québec dans l'installation de places publiques sur les artères commerciales, le CQS a demandé par sa résolution 15-CA-55 du 8 décembre, à ce qu'un projet-pilote de place publique temporaire soit entrepris sur l'avenue Maguire en 2016. Ce projet permettrait de mesurer l'intérêt des résidents et des usagers du secteur à s'approprier le parvis de la bibliothèque Charles-H.-Blais.

5.8. Démocratie participative

Le conseil de quartier a reçu M^{me} Mireille Bonin, à son assemblée de juin pour s'informer de la protection du patrimoine par le moyen de la fiducie foncière. Celle-ci souhaite organiser, en 2017, un colloque *Réplique citoyenne au colloque 2050* avec le Collectif 55 + et d'autres conseils de quartiers.

6. LES CONSEILS DE QUARTIER

6.1 La Table des présidents et des présidentes de conseil de quartier

Les rencontres de la Table ont eu lieu cette année le 30 mars, le 27 avril, le 25 mai, le 28 septembre et le 30 novembre. Les présidents et les présidentes se sont fait remplacer lorsqu'une absence devenait incontournable. Quelques membres, autres que les présidents et les présidentes, ont donc siégé à la Table. Les rencontres ont toujours donné lieu à un tour de table pour que circule l'information sur toutes les activités de tous les conseils de quartier. La variété des dossiers abordés par les conseils de quartier a été mise en évidence. Le caractère spécifique de chaque communauté s'est manifesté. Toutefois, les préoccupations communes, fort nombreuses, ont permis d'établir une collaboration efficace.

- L'activité principale de la Table des conseils de quartier sera la présentation de conférences. La Table se réjouit du succès de la conférence du D^r Gosselin de l'Institut de la santé publique pour une ville en santé.
- Le suivi de la demande d'accès pour obtenir l'étude de caractérisation du chemin Saint-Louis a été une réussite. Une demande conjointe pour obtenir une présentation de cette étude sera faite par les quatre conseils de quartier concernés. M. Peter Murphy, conseiller en architecture et design urbain à la Ville, fera la présentation.
- En matière d'urbanisme, le projet *Le Phare* de Cominar, qui aura un impact majeur sur la circulation de transit et qui survient moins de deux ans après l'adoption du PPU Sainte-Foy, devient une préoccupation importante. Il est convenu que tous les conseils de quartier feront de ce dossier l'objet de résolution (résolution 15-CA-21, 14 avril).

Dans l'attente du PPU de Sillery, les conseils de quartier préparent des résolutions d'appui.

- Une invitation est faite à l'ensemble des conseils de quartier par ZIP-Québec. Quelques membres de la Table y participent. La baignade dans le fleuve est un sujet partagé par les conseils de quartier, plus particulièrement ceux du littoral. La relance attendue pour le dossier est demeurée lettre morte.
- La participation à la révision de la politique et aux rencontres de la Table de concertation vélo des conseils de quartier est un intérêt partagé.
- Le retour sur les assemblées générales permet chaque année une analyse des procédures. Le huis clos est en discussion.
- Le rôle des conseillers municipaux aux rencontres des conseils fait l'objet de nombreux commentaires.

6.2 La composition de la Table

Tableau 5 Conseils de quartier de l'Arrondissement

Présidence	Population	%	N°	Quartier
	2011			
2014-2015				
Réjean Martel/Lucie Saint-Gelais	17 640	17 %	01	L'Aéroport
Roch Maltais	12 750	12 %	02	Cap-Rouge
Pierre Morissette	17 580	17 %	03	Cité-Universitaire
André Brisson/Suzie Beaulieu	13 705	13 %	04	Plateau
Johanne Elsener/Louis Alexandre	14 260	14 %	05	Pointe-de-Sainte-Foy
Carole Dussault/Huguette Lépine	13 795	13 %	06	Saint-Louis
Pierrette Vachon-L'Heureux	14 330	14 %	07	Sillery
Arrondissement	104 060	100 %		

Source : Statistique Canada, recensement 2011.

6.3 Les conseils de quartier de la Ville

Le conseil de quartier a travaillé avec les conseils de quartier limitrophes dans le dossier du PPU du pôle Belvédère afin de présenter une résolution conjointe (Résolution 15-CA-60, 8 décembre). De plus, une concertation s'établit avec les conseils de quartier centraux pour développer une programmation de conférences visant la démocratie participative. Un colloque se dessine à l'horizon pour 2017.

À titre de conseil de quartier du littoral, une participation au dossier de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent nous interpelle.

Rappelons que les conseils de quartier ayant un site patrimonial sont pour nous de précieux partenaires puisque nous partageons un vif intérêt pour le patrimoine.

7. ACTIVITÉS

7.1 Inauguration du repère patrimonial

Les activités du 50^e anniversaire s'achèvent en 2015. À Sillery, une sculpture d'aluminium, réalisée par M^{me} Luce Pelletier, est installée dans le parc de Bergerville. Ce *Totem, être de mémoire* rappelle la présence des Amérindiens, des communautés religieuses, des chantiers navals et des arbres. Le conseil de quartier entreprend d'organiser l'inauguration de son repère patrimonial.

Le 7 mai, à l'occasion de la remise des Prix du patrimoine de la Ville de Québec, volet municipal, lauréat 2015, le conseil inscrit ses activités du 50^e anniversaire du site patrimonial de Sillery. Sa candidature n'est pas couronnée de succès.

La résolution 15-CA-05 du 13 janvier *Inauguration du repère patrimonial de Sillery* adresse une demande de budget à l'Arrondissement. La demande est refusée malgré l'insistance manifestée auprès des responsables et la relance faite par lettre le 10 février à l'Arrondissement. L'organisation de cet événement a été reprise à l'automne. Grâce à la générosité et à l'engagement communautaire de nos partenaires : M. Sébastien Proulx, notre député nouvellement élu, notre Caisse Desjardins de Sillery–Saint-Louis-de-France et notre IGA, Alimentation Raymond.

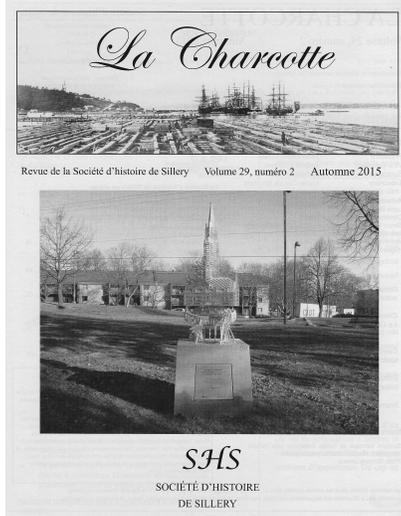


Photo : Jean-Luc Lavoie, Inauguration du 18 octobre 2015.

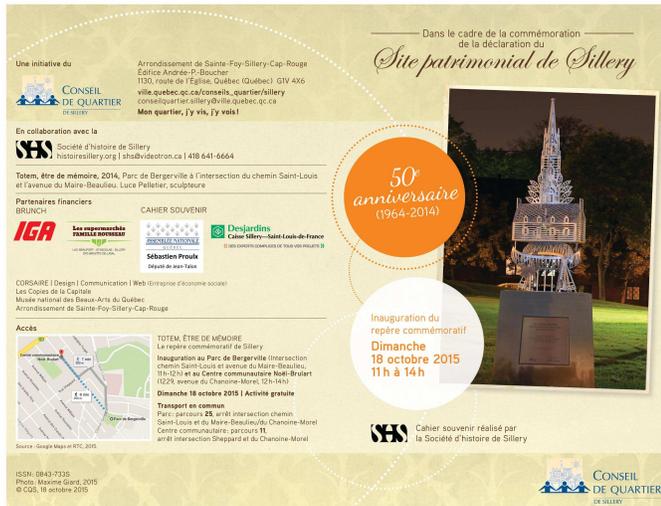
De gauche à droite, les dignitaires sont : **Françoise Mercure**, présidente et directrice générale de la Commission de la capitale nationale du Québec, **Sébastien Proulx**, député de Jean-Talon, **Luce Pelletier**, sculptrice, **Pierrette Vachon-L'Heureux**, présidente du conseil de quartier de Sillery et **Paul Shoiry**, conseiller municipal du district Saint-Louis–Sillery et Chef de l'opposition officielle de la Ville de Québec. En arrière-plan, l'œuvre de la Collection Art public, *Totem, être de mémoire*, vient d'être inauguré par cette belle matinée d'automne dans le Parc de Bergerville, chemin Saint-Louis.

La rencontre au pied du totem s'est faite dans la belle lumière automnale.

Figure 1 Pages couvertures de *La Charcotte* et du cahier souvenir



Source : *La Charcotte*, Revue de la Société d'histoire de Sillery, volume 29, numéro 2, automne 2015.



Source : Inauguration du repère commémoratif, 18 octobre 2015.

Un cahier souvenir, réalisé en collaboration avec la SHS, a été offert aux nombreuses participantes et aux nombreux participants de la fête réunis au centre communautaire.

À la suite de l'inauguration, le conseil demande à l'Arrondissement de réaliser, au printemps 2016, un aménagement paysager d'arbustes fruitiers (groseilles, gadelliers, cassis) et de graminées, qui non seulement améliorerait le pourtour du monument, mais rappellerait l'agriculture urbaine d'autrefois (résolution 15-CA-58 du 8 décembre).

Pour clore cette commémoration, un article rédigé par les membres du comité Patrimoine-Histoire intitulé *Le conseil de quartier de Sillery fête le 50^e anniversaire de son site patrimonial* paraît dans *La Charcotte* la revue de la SHS. Ce témoignage inséré dans le volume 9, numéro 2, de l'automne 2015, souligne l'engagement des citoyennes et des citoyens qui sont conscients de l'importance de veiller sur leur site patrimonial.

7.2 Prix du CALQ

Pour marquer son appréciation, le conseil de quartier a préparé en février un dossier pour présenter l'œuvre de Luce Pelletier, *Totem, être de mémoire* au prix du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Malheureusement, le prix n'a pas pu marquer l'excellence de l'œuvre commémorant les cinquantièmes anniversaires des sites patrimoniaux.

8. PAROLE DES CITOYENS ET DES CITOYENNES

Le conseil de quartier a pour mission d'entendre la parole des citoyennes et des citoyens. Il traduit celle-ci à travers ses résolutions et ses lettres d'appui, mais il entend aussi la parole citoyenne et il se soucie des sujets abordés.

8.1 Liste des résolutions

Voici la liste des résolutions déposées par le conseil :

▪ 13 janvier

Résolution 15-CA-01 (DO)

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'utilisation du lot numéro 2 074 873 du cadastre du Québec, R.C.A.3V.Q. 173

Résolution 15-CA-03

Signalisation du site patrimonial déclaré de Sillery

Résolution 15-CA-04

Promotion des sites patrimoniaux déclarés de la Ville de Québec

Résolution 15-CA-05

Inauguration du repère patrimonial de Sillery

▪ 10 février

Résolution 15-CA-07 (DM)

Règlement modifiant le règlement sur l'urbanisme relativement à la zone 31505CB occupée par le centre commercial Place de la Falaise situé au 2485, chemin Saint-Louis, R.C.A.3VQ.177

Résolution 15-CA-09

Plan d'action pour la protection des arbres

▪ 10 mars

Résolution 15-CA-14

Programme particulier d'urbanisme de Sillery, Préservation des grands domaines du site patrimonial déclaré de Sillery

Résolution 15-CA-15

Demande d'aménagement des corridors de transport actif dans le secteur Saint-Yves

Résolution 15-CA-16

Modification à apporter au règlement transitoire R.V.Q.2220

▪ 14 avril

Résolution 15-CA-20

Constitution d'une table de concertation Vélo des conseils de quartier de la Ville de Québec

Résolution 15-CA-21

PPU du Plateau centre de Sainte-Foy

Résolution 15-CA-22

Demande de consultation publique sur le Plan directeur du réseau cyclable (PDRC)

Résolution 15-CA-23

Chalet du parc du Buisson, Remplacement du chalet de service

Résolution 15-CA-24

Étude de faisabilité portant sur un projet de bonification de l'offre touristique de Québec intitulé *De Cap en Cap*

▪ **26 mai**

Résolution 15-CA-27 (DO)

Réponse à la demande d'opinion sur le projet de modification intitulé « **Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme et le Règlement de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale relatif au territoire de l'ancienne ville de Sillery relativement à leur concordance au programme particulier d'urbanisme du site patrimonial de Sillery et ses environs, R.C.A.3V.Q. 179** »

➤ ANNEXE à la résolution 15-CA-27

Liste des documents déposés au conseil d'administration durant la demande d'opinion :

- Mémoire du Jardin communautaire de Sillery, Jozé Marcotte, présidente, 26 mai 2015, 3 pages.
- Mémoire de la Société d'histoire de Sillery, L'Îlot St. Michael, un bijou du patrimoine anglican à Québec, 22 juin 2013, non paginé.
- Mémoire de la Société d'histoire de Sillery, Développer le site patrimonial de Sillery par son histoire et son patrimoine, 4 mai 2015, 32 pages.
- Mémoire d'Héritage Québec, Plan particulier d'urbanisme de Sillery, Johanne Elsener, 26 mai 2015, 154 pages et annexes.
- Revue de presse sur le site patrimonial déclaré de Sillery, chemise déposée par ???, 26 mai 2015.

▪ **9 juin**

Résolution 15-CA-37

Concernant l'orientation de la Table de concertation pour le PDRC

➤ ANNEXE de l'ébauche des onze principes devant guider les actions et les politiques de la Ville de Québec en faveur du vélo

▪ **8 septembre**

Résolution 15-CA-44

Projets de densification, en appui au Comité pour la densification respectueuse (CDR)

Résolution 15-CA-45

Demande d'accès à l'étude de caractérisation du chemin Saint-Louis

▪ **13 octobre**

Résolution 15-CA-47

Projet de modification réglementaire visant à rendre conforme la maison d'hébergement *Le Coulangeois* située au 1481, boulevard René-Lévesque Ouest (R.C.A3.V.Q.191)

Résolution 15-CA-48

Projet de modification réglementaire visant à rendre conforme la maison d'hébergement *Le Coulangeois* située au 1481, boulevard René-Lévesque Ouest (R.C.A.3V.Q. 192)

Résolution 15-CA-49

Circulation routière de la rue Nelles

▪ **10 novembre**

(Compte rendu)

▪ **8 décembre**

Résolution 15-CA-53 (DO)

Projet de modification au PPU du Plateau centre de Sainte-Foy (R.C.A.3V.Q.193)

Résolution 15-CA-54
Chalet du parc du Buisson

Résolution 15-CA-55
Place publique sur Maguire

Résolution 15-CA-56
Application *Découvrir Québec* (Sillery à la carte)

Résolution 15-CA-57
Aménagement paysager autour du repère commémoratif de Bergerville

Résolution 15-CA-58
Agriculture urbaine sur le site patrimonial de Sillery

Résolution 15-CA-59
Demande de stationnements non payants à la bibliothèque Charles E. Blais

Résolution 15-CA-60 (54)
Programme particulier d'urbanisme du pôle urbain Belvédère

8.2 Sujets abordés

Voici une synthèse des questions et commentaires du public abordés par les citoyens et les citoyennes à l'occasion des réunions du conseil :

13 janvier, article 15-01-07

- **SDC Maguire** : le nouveau directeur, Bernhardt Beaudry, se présente, annonce les activités de ses membres à l'occasion du Carnaval de Québec et s'informe du projet du stationnement sur l'avenue Maguire.
- **Avenue Preston** : débordement de la circulation.
- **Avenue des Grands Pins** : même problématique.
- **Invitation spéciale** : dans le cadre du 30^e anniversaire de la SHS, invitation à participer à l'événement du 31 janvier.
- **Recherche universitaire** : dans le cadre du cours de maîtrise en Communication publique, Héloïse Kermarrec, membre d'une équipe de recherche, fait enquête sur le fonctionnement des conseils de quartier.

10 février, article 15-02-07

- **Secteur Saint-Yves** : problème récurrent de circulation.
- **Taxibus** : proposition pour pallier l'inefficacité du parcours du circuit n^o 16.
- **SDC Maguire** : début de la réflexion en vue d'un réaménagement de l'artère.

10 mars, article 15-03-08

- **PPU de Sillery** : deux visions semblent s'affronter, celui de la CAHS et de la SHS contre celle de la Ville. Le nombre de constructions permises est trop élevé et nuit au caractère distinctif du site patrimonial déclaré.
- **SDC Maguire** : proposition d'accueil des panneaux d'interprétation Découvrir Québec sur l'artère commerciale.
- **Avenue Maguire** : problème de stationnement et trop grande célérité de l'agent de stationnement à remettre des contraventions.

14 avril, article 15-AGA-09

- **Avenue Maguire** : problème récurrent de stationnement. Ce sujet est abordé par plusieurs citoyens.
- **Agriculture urbaine** : demande d'intérêt pour ce sujet.
- **Aréna Jacques-Côté** : demande de sauvegarde de cette infrastructure publique de 43 ans. Demande d'un restaurant en proximité.
- **Installation de panneaux de circulation** : ces panneaux le seront après le dégel.

26 mai, article 15-05-04

Pas de question ou de commentaire.

9 juin, article 15-06-07

Pas de question ou de commentaire.

Juillet et août : période estivale

8 septembre, articles 15-07-03 et 15-CA-06

- **Rue Nelles** : demande de mesure d'atténuation à la circulation.
- **Avenue Maguire** : problème de vitesse sur l'artère.

13 octobre, articles 15-08-04 et 15-08-07

- **Activité-bénéfice** : invitation à un souper au profit de l'église Saint-Charles-Garnier le 13 novembre.
- **Conférence musicale** : invitation de la SHS à un récital de Louise Courville le 25 octobre.
- **Souper anniversaire** : dans le cadre du 30^e anniversaire de la SHS, invitation à une conférence de Conrad Sioui le 15 novembre.
- **Résidence Le Coulongeois** : dépôt d'un article de journal relatant le décès d'une résidence survenue en 2008.

10 novembre, articles 15-09-04 et 15-09-07

- **Boulevard Liégeois** : demande d'approche globale pour limiter la vitesse.
- **Avenue Maguire** : proposition d'élargissement des trottoirs.
- **Parc du Buisson** : nécessité de remplacement du chalet de service avec possibilité de jardinage.

8 décembre, articles 15-10-04 et 15-10-07

- **PPU de Sillery** : demande d'une rencontre publique avec Julie Lemieux avant la dernière assemblée municipale du 21 décembre.
- **PPU Belvédère** : demande des résultats du sondage.
- **Gratuité de stationnement à la bibliothèque** : un élève De Rochebelle se questionne sur la pertinence de cette demande puisque la technologie pourrait éliminer les bibliothèques. L'argent devrait être alloué aux activités de lecture dans les écoles. Un investissement de modernisation de 40 M\$ est prévu à cette bibliothèque sous peu et d'autres bibliothèques ont déjà accès aux stationnements gratuits. C'est aussi une question d'équité.

9. SECRÉTARIAT

9.1 Lettres et courriels reçus

	Date	Demandeur	Signataire	Objet
Janvier				
CA, 13 janvier				
Février				
CA, 10 février				
Mars				
CA, 10 mars	mars 10, 2015	UPA, pétition	Mireille Bonin	Sauvegardons les terres patrimoniales des Sœurs de la Charité
	mars 12, 2015	Association du Design urbain du Québec	Josiane Dufault	Invitation à la saison du design urbain à Québec, 17 mars
	mars 13, 2015	Vivre en Ville org/villes nourricières	-	Lancement, Pour outiller le Québec, Villes nourricières
	mars 13, 2015	Villes Régions Monde et Vivre en Ville	-	Rencontre, Mettre l'urbanisme alimentaire au menu, 13 avril
	mars 15, 2015	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste	Laurie Vallières	Invitation Conférence, Écoquartier, le 26 mars
	mars 15, 2015	Conseils de quartier organisateurs	-	Invitation conférence, Des terres collectives et patrimoniales...
	mars 20, 2015	Ville de Québec, service de la culture	Rhonda Rioux	Refus soulignant le 50e anniversaire du site patrimonial
	mars 23, 2015	Conseils de quartier organisateurs	-	Annulation conférence, Des terres collectives et patrimoniales...
	mars 24, 2015	Comité de logement d'aide aux locateurs	-	Invitation, soirée dansante, 18 avril
	mars 25, 2015	ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches	Hamida Hassein-Bey	Invitation, Qualité de l'eau et baignade dans le Saint-Laurent, 1er avril
Avril				
AGA + CA, 14 avril	avril 9, 2015	Ville de Québec, bureau de l'ombudsman	Marie-Josée Dumais	Dépôt du Rapport annuel 2014 du Bureau de l'ombudsman
	avril 12, 2015	Administrateur	Jean Maheux	Lettre de démission
	avril 15, 2015	Solidarité famille et sécurité routière	Nancy Gilbert	Grand gagnant du concours local Desjardins
Mai				
CA, 12 mai	mai 11, 2015	Solidarité famille et sécurité routière	-	6e campagne annuelle, secteur St-Yves
	mai 26, 2015	ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches	Hamida Hassein-Bey	Invitation pour la FÊTE du Saint-Laurent, 6 juin
Juin				
CA, 9 juin	juin 15, 2015	Association du Design urbain du Québec	Josiane Dufault	Organisation d'une table ronde pour l'avenir de Québec
	juin 16, 2015	GIRBa de l'Université Laval/Réseau VRM	Etienne Coutu Sarrazin	1ère édition des TRIBUNES URBAINES sur la densification douce, 17 juin
Juillet				
Août				
	août 28, 2015	Député de Jean-Talon, Sébastien Proulx	Jean-Luc Lavoie	Accusé réception pour la lettre du 3 août
	août 31, 2015	Michael Tratch	Michael Tratch	Demande d'appui, problématique de circulation, secteur Saint-Yves
Septemb				

e				
CA, 8 sep	septembre 2, 2015	Comité pour une densification respectueuse	Michel Fournier	Invitation au lancement des recommandations, 8 septembre
	septembre 18, 2015	SDC Maguire	Bernhardt Beaudry	Invitation à une soirée citoyenne sur l'avenir de l'Avenue commerciale
	septembre 19, 2015	Fondation Rues principales	-	Invitation au 28e colloque annuel, S'ENGAGER POUR PROSPÉRER, 23 septembre
	septembre 21, 2015	MCCQ, Direction générale du patrimoine	Marie-Ève Kirouac	Panneaux d'indication des sites patrimoniaux déclarés (à discuter)
	septembre 21, 2015	Ville de Québec, Vice-présidente	Julie Lemieux	Invitation de consultation, Place Jean-Béliveau, aménagement
	septembre 22, 2015	Conseil du patrimoine culturel du Québec	Yves Lefebvre	Refus de rédiger un mot de bienvenue dans le cahier souvenir du 50e
	septembre 22, 2015	Caisse Desjardins Sillery-Saint-Louis-de-France	Marie-Ève Bélanger	Confirmation d'une contribution financière de 350 \$ pour les 50 ans du SPDS
	septembre 29, 2015	Sébastien Proulx, député de Jean-Talon	Sébastien Proulx	Confirmation d'une contribution financière de 350 \$ pour les 50 ans du SPDS
	Octobre			
CA, 13 oc	octobre 31, 2015	Citoyens du quartier (Avenue Chaumont)	Citoyenne/Citoyen	Dépôt de la pétition "Démolition et construction nouvelle sur le SPS"
Novembre				
CA, 10 nov.	novembre 27, 2015	Jean-Luc Lavoie, attaché politique de Sébastien Proulx	Sébastien Proulx	Dépôt d'une contribution financière de 350 \$ pour les 50 ans du SPDS
Décembre				
CA, 8 déc				

9.2 Lettres et courriels envoyés

	Date	Organisme	réception /réponse	Objet
Janvier				
CA, 13 janvier				
Février				
CA, 10 février	février 10, 2015	Arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge	Oui	Demande de subvention refusée pour les 50 ans du SPDS
	février 10, 2015	Conseil des arts et des lettres du Québec	Oui	Participation au Prix du CALQ, région de la Capitale-Nationale, édition 2015
	février 24, 2015	Conseil de quartier des Chutes-Montmorency	Non	Poursuite du 3e cycle de conférence des CQ4SP
Mars				
CA, 10 mars	mars 13, 2015	IGA-Sillery/Alimentation Raymond	Oui	Demande de commandite acceptée pour les 50 ans du SPDS
	mars 30, 2015	VQ, Service de la culture	-	Dépôt du Prix CALQ, région de la Capitale-Nationale, édition 2015
	mars 31, 2015	VQ, Vice-présidente du comité exécutif	Non	Demande à veiller sur Site patrimonial déclaré de Sillery par un PPU
Avril				
AGA + CA, 14 avril	avril 24, 2015	Conseil de quartier des Chutes-Montmorency	Non	Poursuite du 3e cycle de conférence des CQ4SP (Abolition du Conseil)
Mai				
CA, 12 mai				

Juin				
CA, 9 juin	juin 15, 2015	Ministre de la Culture et des Communications	Non	Demande de mettre sur pied une table de concertation, SPDS
	juin 26, 2015	Société d'histoire de Sillery	-	Demande d'appui pour une subvention, ACCORD 2015-2016
Juillet				
Août				
	août 3, 2015	Député de Jean-Talon	Oui	Demande acceptée de rencontre dans le cadre du PPU de Sillery
	août 4, 2015	VQ, Bureau du transport	Non	Signalisation du Site patrimonial déclaré de Sillery
Septembre				
CA, 8 sept.	septembre 9, 2015	Maître Pascal Landry, greffier Arr. SF-S-CR	Non	Demande d'appui, problématique de circulation, secteur Saint-Yves
Octobre				
CA, 13 oct.				
Novembre				
CA, 10 nov.				
Décembre				
CA, 8 déc.	décembre 10, 2015	Julie Lemieux, conseillère municipale		Demande de rencontre, PPU de Sillery

10. PARTICIPATION

Le conseil de quartier est fier du déroulement des séances tenues au cours de l'année 2015 et de la participation des citoyens et des citoyennes fort nombreuse.

Tableau 6 Présence citoyenne, 2015

	Date des assemblées	Présence des citoyens
1	13 janvier, 19 h	4
2	10 février, 19 h	11
3	10 mars, 19 h	12
4	14 avril, 19 h (assemblée générale annuelle)	20
5	26 mai, 19 h (Projet de PPU de Sillery)	80
6	9 juin, 19 h	2
	Juillet	
	Août	
7	8 septembre, 19 h	7
8	13 octobre, 19 h	10
9	10 novembre, 19 h (pas de quorum) (Soirée d'information)	150
10	8 décembre, 19 h	20
	Total	316

Source : PV, AGA et CR 2015.



Source : Paul Shoiry. Assemblée du 8 décembre 2015 au Centre communautaire Noël-Brulart.

Des élèves de 5^e secondaire au Programme d'Éducation Internationale de l'école secondaire De Rochebelle assistent à la rencontre mensuelle du CQS. Ce projet a été organisé par M. Simon Poulin, enseignant en éthique et culture religieuse.

11. ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2015, le conseil de quartier se retrouve en situation financière satisfaisante.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY**ÉTATS FINANCIERS****AU 31 DÉCEMBRE 2015****AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1 062	1 174
Subvention à recevoir	0	0
	1 062	1 174
 Passif à court terme		
Créditeurs	34	80
 Actif net		
Actif net		
Non affecté	1 028	1 094
	1 062	1 174

Au nom du conseil de quartier de Sillery :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	1 500	1 500
<i>Activités 10^e anniversaire de la fondation du conseil de quartier de Sillery (2004-2014)</i>	0	500
Subvention - Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ)	0	2 000
Commandites - <i>Comémoration du 50^e anniversaire du Site patrimonial de Sillery (1964-2014)²</i>		
- Caisse Desjardins Sillery-Saint-Louis-de-France	350	
- Député de Jean-Talon	350	
- Dons anonymes	210	
	2 410	4 000
Charges		
Fonctionnement	1 518	1 740
Projets	958	2 086
	2 476	3 826
Excédent des produits par rapport aux charges	(66)	174
Actif net non affecté au début de l'exercice	1 094	920
Redressement	0	0
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	1 028	1 094

G:\Relations avec les citoyens_DIRECTION\Conseils de quartier 01-250\7-CQ Sillery\Rapport annuel\2015\Rapport CQS 2015-5.doc

² Le conseil de quartier de Sillery a reçu, en plus des montants indiqués en commandites, des contributions en biens et services d'une valeur de 835 \$, soit 535 \$ de IGA Alimentation Raymond Rousseau inc. pour la nourriture et 300 \$ de la Ville de Québec pour la mise à notre disposition de la salle de réception du centre communautaire.

12. ANNEXES

12.1 Plan d'action du CQS, 2015-2016

PLAN D'ACTION 2015-2016

EN LIEN AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT POUR SILLERY	RESPONSABLE
<p>Orientation 4 : Améliorer la qualité des aménagements urbains. (Page 5) Objectif : Améliorer la signalisation touristique et historique</p>	
<p>Action 1 ; Évaluer la pertinence d'adopter un affichage particulier pour l'arrondissement historique (le site patrimonial) de Sillery</p>	Pierrette Vachon-L'Heureux Luc Trépanier
<p>Action 2 ; Évaluer la pertinence d'implanter une signalisation indiquant le site historique de Sillery aux entrées de celui-ci et sur les grands axes routiers à proximité</p>	Pierrette Vachon-L'Heureux Luc Trépanier
<p>Orientation 5 : Encadrer l'intégration architecturale et paysagère des développements résidentiels et commerciaux et préserver les caractéristiques patrimoniales du quartier. (Page 8)</p>	
<p>Action 1 ; Soutenir le Comité citoyen sur la densification respectueuse et veiller à la protection du territoire de l'aréna</p>	Gaétan Côté Mélanie Bédard
<p>Action 2 ; Suivre le dossier de caractérisation du Chemin Saint-Louis</p>	Pierrette Vachon-L'heureux
<p>Orientation 6 : Protéger et mettre en valeur les arbres et la forêt urbaine. (Page 10) Objectif : Sensibiliser la population à l'entretien et à la conservation du couvert végétal</p>	
<p>Action 1 ; Soutenir Québec Arbres</p>	Teresa Esponda Cruz Gaétan Côté
<p>Orientation 10 : Améliorer la gestion des déplacements. (Page 13) Objectif : Encadrer la circulation de transit dans les quartiers résidentiels</p>	
<p>Action 1 ; Suivre l'évolution de la circulation dans le secteur Saint-Yves et dans la côte de Sillery et ses environs</p>	Gerrit Dogger
<p>Action 2 ; Améliorer la desserte nord-sud du quartier, plus spécifiquement vers l'Université Laval et les parcs industriels</p>	Gerrit Dogger
<p>Orientation 11 : Diversifier et promouvoir l'offre d'activités de loisirs, de sports et de culture afin de répondre aux besoins des différentes clientèles. (Page 16) Objectif : Planifier l'entretien et la réfection ou le renouvellement des équipements sportifs, récréatifs et culturels</p>	
<p>Action 1 : Suivre l'évolution du dossier de l'aréna Jacques-Côté et les rénovations des parcs du Buisson et Saint-Michel</p>	Mélanie Bédard

Suite à la page suivante.

DOSSIERS À SURVEILLER	RESPONSABLE DU SUIVI
Plan de conservation du site patrimonial Démarche de la Coalition	Pierrette Vachon- L'Heureux Luc Trépanier
Phase 3 de la Promenade Samuel-De Champlain CCNQ	Pierrette Vachon- L'Heureux Luc Trépanier
Belvédère/René-Lévesque	Pierrette Vachon- L'Heureux
Sentiers piétonniers et cyclistes Réseau cyclable (PDRC) Automne 2015	Gerrit Dogger
Autre	
Autre	

DOSSIERS À DÉVELOPPER EN COLLABORATION	RESPONSABLE DU SUIVI
Table des présidents et des présidentes de conseil de quartier	Pierrette Vachon- L'Heureux
Cycle de conférences CQ4SP, 3^e édition	Pierrette Vachon- L'Heureux Luc Trépanier
Société d'histoire de Sillery	Le Conseil
Société de développement commerciale de Maguire	Le Conseil

Référence : **Plan d'action**, Plan directeur du quartier de Sillery, Bilan de mise en œuvre, Arrondissement SF-S-CR, 20 pages, juin 2014.

Annexe du procès-verbal du **8 décembre 2015**

12.1 Avis à la Ville de Québec sur le programme particulier d'urbanisme de Sillery - Plan d'action du CQS, 2015-2016



Anse de Sillery au milieu du XIX^e siècle.

PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DE SILLERY ET SES ENVIRONS

Consultation publique du 2 juin 2015

Mémoire du Conseil de quartier de Sillery



CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X8

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016

Pierrette Vachon-L'Heureux,
Présidente
Gaétan Côté,
Trésorier
Luc Trépanier,
Secrétaire

Mélanie Bédard
Teresa Esponda Cruz
Christine Heman

Gerrit Dogger
Josée Gingras
Membre cooptée
Paul Shoiry,
Conseiller municipal

Photo : W. Notman, Montréal, vers 1860.

Printemps 2015

Que la Ville de Québec respecte l'exercice démocratique que représente le *Programme particulier d'urbanisme* (PPU) afin de conforter les citoyens et les citoyennes dans leur démarche. La longévité du PPU est estimée en fonction du présent *Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec* qui porte une vision d'aménagement jusqu'en 2031 ;

Que la Ville de Québec prolonge la période de consultation afin de permettre à tous les intéressés de se rapprocher d'un consensus et qu'une consultation particulière soit tenue pour décider avec les résidents de l'aménagement du secteur sensible du faubourg Saint-Michel ;

Que la Ville de Québec s'assure de la pérennité de la non-constructibilité sur le site patrimonial de Sillery et veille à atteindre un véritable équilibre entre le non-constructible privé et le non-constructible public afin de favoriser l'aménagement d'un parc linéaire.

Le Conseil de quartier de Sillery ajoute :

Qu'il souhaite que le développement touristique culturel proposé par le projet *De-Cap-en-Cap*, présenté par Héritage Québec et appuyé par la Société d'histoire de Sillery, soit entrepris parallèlement au développement immobilier.

Qu'il rappelle que les changements envisagés engagent l'avenir de notre patrimoine et que les décisions prises par les responsables des administrations doivent être reconnues comme irréversibles. Est-il si urgent d'autoriser d'importants projets de constructions domiciliaires sur le site patrimonial de Sillery ? Il n'y a pas d'urgence à agir. Prenons le temps de réfléchir.

Qu'il souhaite que la volonté des citoyens et des citoyennes de sauvegarder leur site patrimonial, de veiller activement au recyclage des bâtiments patrimoniaux existants et de voir à la protection des paysages remarquables soit prise en compte.

Le Conseil de quartier de Sillery continuera à entériner toute démarche visant à concilier les visées de rentabilités des promoteurs et de la Ville avec les objectifs de conservation d'un cadre de vie unique, tout autant pour les résidents des quartiers attenants que pour toute la population du territoire de la Ville. Ces grands domaines et espaces naturels de Sillery font en quelque sorte partie de la carte identitaire de toute la région.

